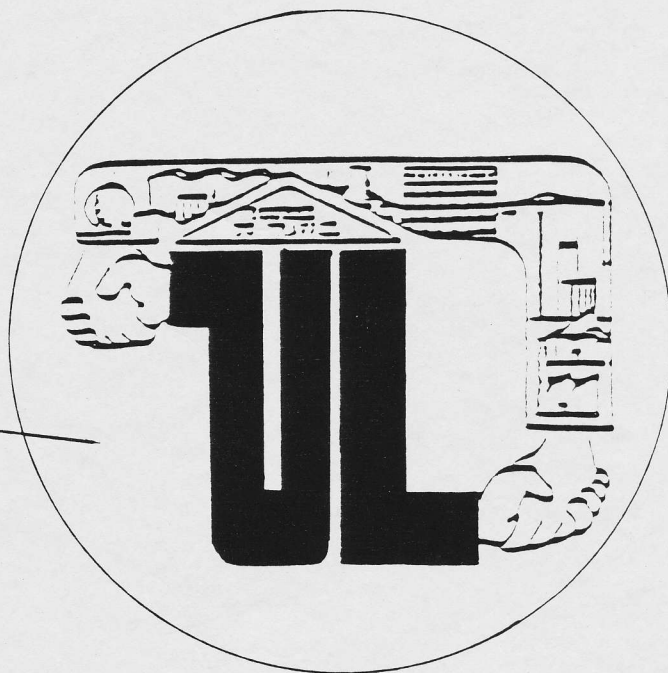


EN DIRECT
avec les



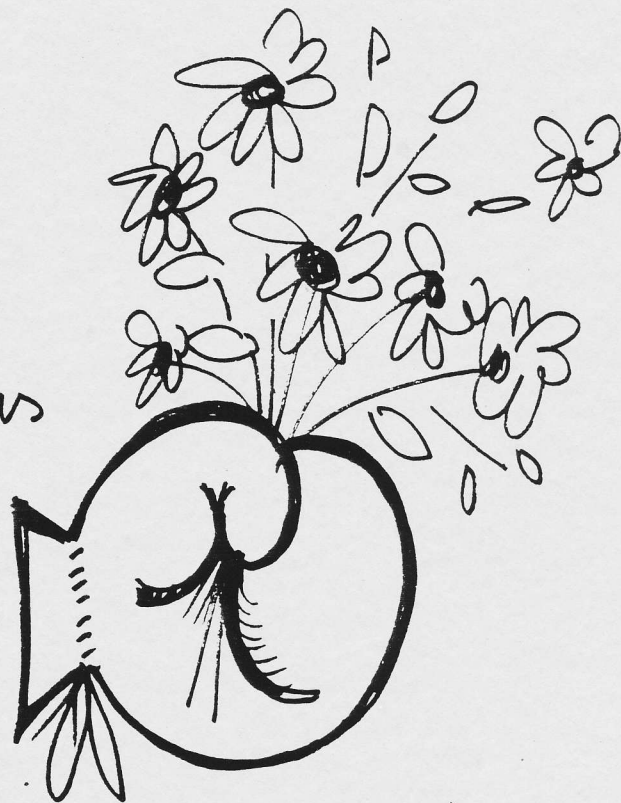
Sommaire

- 100 % de F.N.I. placés et payés fin janvier 1990, c'est possible !
- Les rendez-vous d'Unions locales, un puissant levier pour donner l'élan nécessaire à cette bataille.
- La coopération U.L./U.D./Fédérations, se met en route.
C'est un élément déterminant de la bataille de la syndicalisation.
- Franchir une nouvelle étape dans le déploiement de la C.G.T. parmi les I.C.T.
- Congrès d'U.L. :
faites remonter les informations sur leur tenue et décisions.

Bulletin d'informations (Secteur confédéral organisation)
Directeur de la publication : Yannick Fremin

Nous vous adressons

en direct



nos meilleurs vœux de réussite
dans toutes les initiatives que vous
allez multiplier pour contribuer
à faire de 1990, dans les entreprises,
et les localités, une grande année
de syndicalisation **CGT** au service
de la lutte et pour leur succès

100 % de F.N.I. fin janvier 1990 : c'est possible !

« Il est possible, en quelques semaines, si cela devient l'affaire de tous et de toutes, de réaliser ce que nous faisons d'ordinaire en plusieurs mois. Les enjeux actuels, le niveau de l'affrontement de classe, la permanence d'un climat revendicatif fort nécessitant le déploiement d'une activité syndicale riche de la présence active de tous les militants. »

Extrait de la résolution de la C.E. confédérale du 10 janvier 1990.

L'année 1989 vient de se terminer nationalement sur un bilan d'adhésions et d'implantation de bases nouvelles supérieur aux cinq dernières années. Des U.D. et des fédérations terminent 1989 avec plus d'adhérents qu'elles en avaient l'année précédente. C'est également le cas pour de très nombreuses U.L.

Ajoutons que le bilan national de 1989 est le fruit de 4 500 syndicats seulement. Même si d'autres syndicats ont réalisé des adhésions et ne les ont pas transmises, le réservoir d'adhérents « possibles » est immense. Toutes les organisations qui ont terminé 1989 avec un plus sont en position offensive pour poursuivre le combat syndical et placer le F.N.I. 90 dans des conditions favorables. Mais, partout, il y a un effort soutenu à fournir.

Le développement du mouvement social, ce qui bouge dans la tête des salariés, l'esprit de lutte, mais aussi les questions et les interrogations qui demeurent, tout cela doit inciter à **organiser une remise des F.N.I. conquérante et offensive.**

Ce n'est pas rien que dans ce pays, la C.G.T. ait fait avancer l'idée dominante que la seule issue à la crise et aux reculs sociaux, c'est la lutte. C'est ce que ne nous pardonnent pas pouvoir et patronat. C'est cette réalité qui est à la base de la relance de la recomposition syndicale par la F.E.N. et la C.F.D.T.

Chacun comprend que les syndiqués qui sont le moteur du syndicat et de qui dépend la force, le rayonnement et la capacité d'entraînement du syndicat ne sont pas acquis une fois pour toute. Cette conception que nous avons du syndiqué pose inévitablement la question de leur nombre et du rôle qu'il joue effectivement, c'est ce qui motive profondément et durablement la démarche « neuve » que nous engageons en 90 avec la remise des F.N.I.

Là où les mesures concrètes ont été prises, syndicats et U.L. obtiennent des résultats comme en attestent de nombreux exemples

Il ne suffit pas d'être convaincu « politiquement » de la démarche, il faut s'y engager.

Des syndicats ont déjà cette pratique :

- Dans la Haute-Marne :
 - 100 % de F.N.I. remis à la Caisse d'épargne de Saint-Dizier;
 - P.T.T. départemental 100 % F.N.I. placés sur 154 adhérents, 96 % de payés;
 - à l'hôpital de Romorantin, fin décembre, 65 % de F.N.I. remis.

De très nombreux autres s'y sont attelés pour la première fois. Trois exemples parmi d'autres qui illustrent cette volonté de prendre au pied de la lettre les décisions du C.C.N. de décembre 89 :

- Chaffoteaux, à Saint-Brieuc (1300 salariés), 190 syndiqués. La direction du syndicat, tous les élus se sont réunis au local le 12 janvier. Avec la « V.O. Impôts » ils se sont répartis les carnets et F.N.I. et décidé d'aller à la rencontre des adhérents sur dix jours. Un plan de renforcement est établi. Deux adhésions réalisées.

- A Roto-Diesel, un plan de travail est proposé par le secrétariat, fixant une réunion des collecteurs avec le bureau syndical le 3 janvier 90. L'objectif de deux adhésions par membre de la direction syndicale (20 camarades) est fixé pour le mois de janvier avec un R.V., avec la participation d'un dirigeant de la Fédération des métaux le 11 janvier pour impulser sur l'adhésion et le placement des F.N.I. (une liste nominative de salariés à contacter par militant est adressée).

Un bulletin d'accueil spécial aux nouveaux embauchés (300 depuis un an) est réalisé pour proposer l'adhésion à la C.G.T.

- Valéo-Cibié (Blois), une réunion de la direction syndicale et des collecteurs s'est tenue le 18 décembre. Le plan de travail est mis en place avec une liste nominative de salariés à contacter pour l'adhésion (un par syndiqué en janvier, 50 % de F.N.I. 90 sont remis).

C'est ainsi que se créent les conditions de la rupture avec l'étalement sur plusieurs mois de la remise des F.N.I.

Mesurons ensemble ce que nous sommes capables de faire lorsqu'on prend le « taureau par les cornes ». Dans les syndicats de 10, 15, 30 adhérents, non seulement la remise du F.N.I. n'est pas compliquée à réaliser, mais l'on peut multiplier le nombre des adhérents.

U.L. et U.D. y contribuent en créant la dynamique, comme l'U.D. du Calvados qui a décidé trois jours de F.N.I. et de renforcement, initiative dans chaque syndicat, temps forts du renforcement en utilisant l'adresse du 43^e Congrès.

Tableaux de bord et plans de visite sont plus que jamais d'actualité

- **Le tableau de bord, une nécessité.**

Toutes les U.L. ne se sont pas encore doté de cet outil qui leur est pourtant indispensable pour ani-

mer la bataille. Une information qui remonte doit être immédiatement inscrite sur le tableau géant apposé sur un mur de l'U.L., visible par tous les militants qui passent à l'U.L. Une bataille ce n'est pas figé, ça évolue. Les secrétaires de syndicats, secrétaires à l'organisation, membres de la direction d'U.L. doivent être interpellés au rythme de la bataille et non sur la base d'« informations » qui ont pris un coup de vieux.

Lorsque le bureau ou la C.E. de l'U.L. se réunit, elle doit avoir sous ses yeux une vue d'ensemble de l'état de prise en compte. Les commentaires du tableau de bord lors de la réunion vont « frapper », provoquer la discussion et favoriser les prises de décisions.

- **Les visites systématiques de syndicats.**

Rien ne remplace le contact.

Pendant cette période de remise des F.N.I., tous les membres des directions d'U.L. doivent être sollicités. Ceux qui ne peuvent consacrer que quelques heures à une visite feront beaucoup pour faire avancer l'objectif fixé des 100 % ; ceux qui peuvent faire davantage, feront plus. Il faut voir beaucoup de bases organisées.

Des efforts importants sont faits dans ce sens à Lille, Poitiers, Saint-Brieuc pour associer tous les camarades qui composent les directions d'U.L.

Tout cela n'est pas spontané. C'est pourquoi nous invitons chaque U.L. à se doter de moyens qui la rendent efficace.

Exemple de tableau de bord

SYNDICATS	F.N.I.			ADHÉSIONS			Visites - Semaine du		au
	89	90	%	89	90	%	Nom	Jour	

Informez des résultats obtenus

Le tableau de bord permet, en outre, de faire parvenir à l'ensemble des bases organisées de l'U.L. un état à jour, sur la localité, la zone industrielle.

Le bulletin de l'U.L. est le « véhicule » idéal pour cela. Si cette bataille est prioritaire et décisive, chaque syndicat doit immédiatement s'en rendre compte, en l'ouvrant et se poser la question : « Où en suis-je et quelles dispositions prendre pour se battre avec toute la C.G.T. sur une décision qui m'engage ? »

C'est dire combien le contenu des bulletins d'U.L. doit être centré sur la bataille du moment, sous peine de perdre toute son efficacité et son utilité.

Les rendez-vous d'U.L., un puissant levier pour donner l'élan nécessaire à cette bataille

Après avoir souligné que le placement rapide du carnet d'adhérent pour les syndicats et fédérations concernés et du timbre F.N.I. 90 à tous les adhérents, doit être **l'objectif essentiel immédiat de toutes les organisations de la C.G.T., conduit avec esprit de conquête**, la C.E. confédérale du 10 janvier 90 déclare dans sa résolution :

« L'organisation de rendez-vous chaque quinzaine dans les unions locales pour établir les bilans, animer la réalisation des plans de travail, constitue un élément décisif de la mise en œuvre de nos objectifs. »

C'est un encouragement à toutes les U.L. qui, avec les U.D., ont décidé de pratiquer ainsi et ont programmé très concrètement de tels rendez-vous.

C'est un appel pressant de l'organisme dirigeant de la C.G.T. à toutes les U.L. et les syndicats qui n'ont pas encore adopté ce dispositif afin qu'avec leur U.D. ils le décident.

Nous avons engagé une bataille qui ne souffre pas de relâchement et qui exige une animation sans précédent, dynamique, sur un minimum de temps, associant l'ensemble des syndicats et sections syndicales.

Les rendez-vous d'U.L. ont un effet d'entraînement dont personne ne peut se passer

En ce sens, la déclaration de la C.E. confédérale est la reconnaissance de fait, du rôle déterminant de l'U.L., au moment de grandes batailles et d'initiatives de portée nationale.

« Maillon essentiel de la C.G.T. », elles l'ont été aux élections prud'homales et de la Sécurité sociale; elles le sont aujourd'hui sur le terrain aussi déterminant que la syndicalisation.

Des exemples à généraliser

Nous ne connaissons pas tout, mais dans les informations qui nous parviennent il y a une réelle volonté de s'engager dans la pratique de rendez-vous d'U.L. Voici quelques exemples qui vont dans le sens de la mise en œuvre de nos orientations de congrès qui méritent d'être connus et suivis.

• L'U.D. du Loir-et-Cher :

Indique que « plusieurs U.L. pour aider et donner tout l'élan nécessaire ont décidé d'investir tous leurs efforts dans cette bataille avec plusieurs R.V. par localité » : Blois et Romorantin, 16 et 29 janvier, Vendôme 16 et 18 janvier, Mers 13 janvier.

• En Ille-et-Vilaine :

La C.E. de l'U.D. de décembre 89 a décidé d'œuvrer à la réalisation de R.V. tous les vendredis dans les U.L. et à l'U.D.

• Calvados

Rendez-vous bilan dans toutes les U.L. et point à partir de 14 heures chaque vendredi à l'U.D.

• L'U.L. de Chenove Z.I. :

A organisé 4 rendez-vous (11 et 25 janvier, 8 et 22 février), date à laquelle 10 % de cartes et F.N.I. supplémentaires par rapport à 89 auront dû être placés et l'U.L. ajoute : « Cela implique de la part de chaque direction de syndicat la mise en place d'un plan de travail ambitieux quant aux objectifs associant les syndiqués.

Des résultats encourageants

• **L'U.L. de Saint-Junien :**

Elle vient de tenir son premier rendez-vous avec 7 syndicats sur 17 que compte l'U.L. Bilan : Sofhunic, 70 F.N.I. placés contre 85 en 89 et 1 adhésion. Cofpa, 61 F.N.I. placés contre 64 en 89 et 4 adhésions. Soleco, 15 F.N.I. placés contre 14 en 89 et 1 adhésion.

Prochain rendez-vous le 22 janvier.

• **L'U.L. de Charleville-Mézière nous déclare**

« Pour la première fois nous voyons clair. Le tableau que nous avons fait porte sur nos 50 bases organisées. Tout le monde le voit en entrant. Il existe des « blancs » en face de 26 d'entre elles. Mais nous sommes à 22 % de F.N.I. placés et 34 adhésions nouvelles pour 15 syndicats.

Nous accélérons nos visites, car le prochain rendez-vous a lieu le 26 janvier. »

• **Dans la Marne :**

Cinq U.L. ont réuni, entre le 9 et le 17 janvier, les secrétaires de syndicats pour impulser le F.N.I. en fonction de leurs responsabilités. Les 80 secrétaires de syndicats réunis ont décidé de s'impliquer à fond dans la bataille. De nombreuses assemblées de syndiqués ont déjà eu lieu et sont programmées pour le mois de janvier.

U.D. et professions doivent en assurer le succès dans l'intérêt de tous

Au fur et à mesure de la bataille, les rendez-vous d'U.L. vont confirmer leur efficacité. Leur multiplication à l'échelle d'un département et du pays sera autant de points d'appui pour la C.G.T. tout entière. U.D., fédérations et professions doivent en faire leur affaire, comme un moyen leur permettant d'atteindre leurs propres objectifs, c'est-à-dire une prise en compte plus rapide de cette question vitale par les syndicats.

Quelle force lorsque, toutes professions confondues, l'on se retrouve à « échelle humaine » pour faire le bilan des adhérents C.G.T. dans chaque syndicat et sur la localité et décider d'un commun accord des efforts à faire dans les jours qui suivent, entreprise par entreprise, pour voir tous les syndicats et en gagner de nouveaux.

Aucune circulaire, aussi bien faite soit-elle, aucun bulletin aussi vivant soit-il ne remplacera le contact, l'échange, l'explication qui finalement emportent la conviction.

Quelle bouffée d'oxygène pour chaque militant présent, car la bataille n'est pas facile, même si les « potentialités » sont énormes.

L'organisation de ces rendez-vous est un élément non négligeable de leur succès. Nous savons que la « convocation » ne suffira pas. L'U.L. doit gagner la participation de toutes ses bases organisées, à travers les contacts que l'ensemble de la direction de l'U.L. va nouer.

Les rendez-vous jouent à la fois un rôle d'accélérateur et de mise en commun des efforts accomplis et des résultats obtenus. Leur succès dépend aussi du rapprochement effectif des différentes structures du département.

La coopération U.L./U.D./Fédérations se met en route

Nous ne partons pas de rien sur ce type de coopération. Nous avons conduit des expériences de cette sorte :

- lors de grandes élections nationales (prud'hommes, Sécu) qui ont débouché par la mise en place de milliers de collectifs électoraux dans les unions locales pour de bons scores C.G.T.;
- à l'occasion d'élections professionnelles de dimension nationale (P.T.T., Santé, Services publics, C.N.R.A.C.L., M.S.A., Travailleurs de l'Etat, etc.) et cela a permis de mieux couvrir les terrains, de resituer ces élections et l'importance du score de la C.G.T... et d'enregistrer en conséquence des succès élargis pour la C.G.T.;
- à l'occasion de congrès de fédérations pour assurer la discussion large préparatoire, la participation des syndicats au congrès de leur fédération.

Sans parler, évidemment, des milliers d'initiatives, rencontres, analyses conduites en commun à l'occasion de milliers de conflits, initiatives revendicatives.

C'est aujourd'hui la même démarche qui est en cours et qu'il faut multiplier, concrétiser sur le terrain pour un placement rapide du F.N.I. 90 avec la prétention — réaliste — de « boucler les affaires » (la remise des F.N.I. 90 à tous les adhérents de 89) pour **fin janvier**.

A titre expérimental, **non limitatif et plutôt incitatif**, 137 U.L. ont été ciblées nationalement; 14 fédérations ont, pour leur part, « ciblé » un certain nombre de syndicats.

Le but étant d'organiser, en commun, en coopération fédérations/U.D./U.L. l'intervention auprès et dans les syndicats pour travailler à y atteindre l'objectif fixé.

Redisons-le, ces 137 U.L. et 14 fédérations, la liste des syndicats d'ores et déjà retenus par les uns et les autres, sont en quelque sorte un large « ballon d'essai » d'une démarche qui doit être élargie, au maximum, à **tous les syndicats**, et devra évidemment trouver ses suites au-delà de l'étape du 31 janvier 1990.

Pour avancer, le plus rapidement possible, quelques remarques et suggestions.

Ne pas s'attendre, prendre l'initiative...

« Pas de formalisme », avons-nous dit. Concrètement, rien n'interdit à une U.L. de « décrocher son téléphone » pour appeler telle ou telle fédération pour décider ensemble ou la solliciter pour la mise en œuvre concrète de cette démarche vers tel ou tel syndicat qui lui est affilié.

Cela permet, sans retard, de décider de la **date de rencontre** et de la « descente » dans le syndicat, de la préparation concrète de cette initiative (tract, convocation, acheminement du matériel syndical F.N.I., etc.), de recenser pour l'U.L. comme pour les fédérations les camarades que les uns et les autres peuvent « dégager » pour aider à concrétiser cette initiative.

Souvent les fédérations ont des membres de leur direction (C.E., bureaux) dans l'environnement proche de l'entreprise ciblée en commun... Comment en avoir connaissance? Comment les mettre dans le coup de l'initiative? La fédération ne se résument pas au seul secrétariat fédéral.

Travailler avec les secrétaires à l'organisation

Nous recommandons que les U.L. (ou les U.D.) s'adressent aux secrétaires à l'organisation de la fédération concernée. Cela permet de gagner du temps, d'éviter de travailler dans l'improvisation et la confusion.

En effet, les secrétaires à l'organisation sont les camarades qui ont la connaissance de l'ensemble du plan de travail décidé par la fédération, de la liste des syndicats prioritairement retenus, du (de la) camarade de la direction fédérale qui « suit le secteur ».

Le secrétaire à l'organisation de la fédération saura donc, à partir de cette connaissance, « aiguiller » l'U.L. sur le camarade de la fédération qui assurera concrètement cette coopération.

Une démarche intéressante

Ci-dessous, plutôt qu'un long discours, la reproduction d'une lettre reçue au secteur confédéral organisation qui illustre bien la démarche que nous visons.

« Dans le cadre des dispositions prises pour le placement des F.N.I. 90 pour le 31 janvier, notre U.D., en accord avec l'U.L. (qui entre dans le cadre des 130 U.L. retenues par la confédération) a décidé de cibler 17 syndicats de 6 fédérations afin qu'une coopération fédérations, U.D., U.L. s'opère :

Santé : 5 syndicats, 359 syndiqués, 2 100 salariés.

Communaux : 3 syndicats, 159 syndiqués, 1 450 salariés.

Cheminots : 2 syndicats, 90 syndiqués, 1 200 salariés.

Finances : 1 syndicat, 70 syndiqués, 300 salariés.

Energie : 2 syndicats, 700 syndiqués, 1 055 salariés (dans le département).

P.T.T. : 2 syndicats, 100 syndiqués, 1 500 salariés (dans le département).

Ces 17 syndicats, dont 3 de retraités, représentent légèrement plus de 75 % des forces organisées actuelles de l'U.L., soit 1 420 syndiqués sur 1 889.»

SUIVENT LES SIGNATURES.

Organiser concrètement, comme évoqué ci-dessus, avec les fédérations concernées, la démarche que nous visons permet d'assurer le placement du F.N.I. aux trois quarts de nos forces organisées sur ce secteur! Ce qui place, évidemment, les camarades dans les meilleures conditions pour placer vite le quart restant dans les autres syndicats et de se tourner vite vers la conquête de la syndicalisation.

Evidemment, la sollicitation peut venir de la fédération. Elle mérite, bien sûr, en retour, toute l'attention des U.L. et la nécessaire **disponibilité** (dans la mesure du possible) pour s'efforcer d'y donner suite, même si une première réflexion de l'U.L.

n'avait pas forcément retenu comme priorité le syndicat proposé par la fédération. Tout peut se discuter, en toute responsabilité, sans volonté hégémonique de qui que ce soit au profit de l'objectif qui nous est commun : ne pas perdre un adhérent 89 et en gagner d'autres en 1990.

Pourquoi l'U.L. est-elle, par excellence, le lieu de l'exercice concret de cette coopération ?

- Parce qu'elle est l'organisation interprofessionnelle la plus proche de l'entreprise (lieu de travail);
- Parce qu'elle connaît bien « au jour le jour » des syndicats, les hommes et les femmes qui l'animent, leurs forces, leurs faiblesses;
- Parce qu'elle peut dégager des camarades de sa direction et d'autres syndicats de l'U.L. pour aider à concrétiser des initiatives dans les syndicats qui en ont besoin.

C'est donc bien le lieu opérationnel dans lequel vont pouvoir se retrouver les différentes organisations de la C.G.T. pour construire, ensemble, la meilleure intervention vers et à l'entreprise, chacun y apportant sa personnalité et son rôle, au service de l'intérêt commun.

Cela est valable pour les questions d'organisation comme pour toutes les autres questions qui touchent à la qualité de l'activité syndicale à l'entreprise, au service des luttes revendicatives.

- **La syndicalisation;**
- **L'adresse confédérale - Mode d'emploi;**
- **La place du syndiqué au cœur de notre démarche revendicative.**

Tous ces thèmes sont traités dans :

Le Secrétaire à l'Organisation

Numéro 16 de janvier 1990

Édité par le Secteur Confédéral Organisation.

*Disponible dans les U.D.
et au Secteur Organisation.*

Franchir une nouvelle étape dans le déploiement de la C.G.T. parmi les ingénieurs, cadres, techniciens, agents de maîtrise

C'est possible en prolongeant les « forums locaux I.C.T. » par la mise en place de collectifs I.C.T. d'U.L. dont l'activité devrait se centrer début 90 sur la création de bases U.G.I.C.T. à l'entreprise, le placement du timbre F.N.I. U.G.I.C.T., Options-Quinzaine pour une activité revendicative efficace.

L'une des caractéristiques marquante du mouvement social en France depuis trois ans maintenant, c'est l'évolution importante du comportement de ces catégories à l'égard des luttes revendicatives et leur participation massive aux conflits de grande envergure de ces quinze derniers mois (infirmières, catégories A et B aux finances, dans les P.T.T., à la météo, dans les universités, les agents de maîtrise et cadres dans le conflit Peugeot...).

Cette évolution télescope de plein fouet les visées patronales et gouvernementales qui ont impérieusement besoin de ces catégories pour faire passer leur stratégie parmi l'ensemble des salariés, et constitue par-là même un point d'appui nouveau important pour la C.G.T., dans le rapport des forces à construire.

Elle traduit un mécontentement revendicatif profond parmi ces catégories (pouvoir d'achat, qualification, emploi, conditions d'exercice professionnel, libertés) et ouvre pour la C.G.T. des potentialités nouvelles d'élargissement des luttes sociales.

Le X^e Congrès de l'UGICT de décembre 88 a décidé de faire des U.L. un axe prioritaire de son activité

C'est dans ce contexte que l'U.G.I.C.T., dans la foulée de ce que nous avons réalisé à l'occasion des prud'homales de décembre 87 (mise en place de près de 200 collectifs I.C.T. d'U.L. pour préparer ces élections avec les résultats que l'on connaît : + 1,6 % au niveau national, dans la section encadrement pour la C.G.T.) a convié plus de 50 U.L. à participer à son X^e Congrès de décembre 88 et décidé d'organiser en lien avec les U.L. et ses commissions départementales U.G.I.C.T., des forums locaux d'action I.C.T. sur le thème : pour des garanties collectives fortes.

Entre septembre et décembre 89, plus de 70 U.L. ont organisé de tels forums dans 28 départements. Une vingtaine doivent encore se tenir début 90. Avec des participations variant, selon les cas, entre 10 et 50 militants I.C.T. Ces forums ont permis un riche échange d'expériences sur la réalité de notre activité et de nos forces C.G.T. parmi ces catégories dans plusieurs centaines d'entreprises, sur des localités, arrondissements, sites technologiques et de services où ces catégories, de par leur nombre, représentent une composante du salariat tout à fait incontournable pour la C.G.T., si elle veut se déployer, conquérir de nouvelles forces.

Mettre en œuvre ce qu'a décidé le 43^e Congrès

Ce dont il s'agit maintenant c'est de ne pas en rester là et de prolonger ces initiatives par la mise en place de véritables collectifs I.C.T. d'U.L. permettant à la C.G.T. et à nos commissions départementales U.G.I.C.T. de déployer une véritable activité permanente de parrainage d'entreprises pour mettre en place l'U.G.I.C.T. dans celles-ci, aider nos syndicats C.G.T. à se doter de l'outil spécifique indispensable à leur déploiement parmi ces catégories. Cette orientation s'inscrit en droite ligne des décisions du 43^e Congrès :

« Toutes et tous (I.C.T.), dans des conditions et pour des raisons diverses, font aujourd'hui preuve d'une écoute nouvelle aux analyses et propositions de la C.G.T. et, surtout, d'une compréhension et d'un comportement nouveaux vis-à-vis de l'action syndicale.

Par conséquent, comme l'a décidé le X^e Congrès de l'U.G.I.C.T., il est important de se donner les moyens de développer notre activité C.G.T. en la diversifiant, en l'adaptant aux conditions propres aux unes et aux autres et en nous saisissant de ces potentialités nouvelles.

Cela implique notamment de franchir une nouvelle étape dans la généralisation de l'implantation de bases U.G.I.C.T. dans les entreprises où nous n'en disposons pas, la coordination de toutes les organisations C.G.T. à l'entreprise comme à tous les autres niveaux, la prise en compte de cet objectif par l'union locale. »

Notre conception du collectif I.C.T. d'U.L.

Ce que nous proposons à ce niveau, ce n'est pas la mise en place de C.D. bis auprès des U.L. chargées de concevoir, d'élaborer toute une activité qui pourrait se substituer à celle que nous devons mettre en place dans les entreprises, mais de mettre en place, à partir des militants de secteurs où nous sommes implantés, des collectifs locaux souples, opérationnels, de parrainage des entreprises où nous n'existons pas, des collectifs adaptés à la diversité des situations que recouvre l'U.L. d'arrondissement, de site, de localité.

Ces collectifs doivent être pleinement partie prenante des U.L. et doivent permettre à ces U.L. de déployer leur activité vers nos catégories. En même temps, ils doivent constituer des relais de décentralisation efficaces de l'activité de nos C.D. Pour pouvoir exister (à partir de nos secteurs d'implantation), ils doivent constituer un point d'appui efficace pour les professions afin d'élargir leur implantation et rapport de force.

C'est à partir de cette conception nouvelle de rapports entre nos différentes structures professionnelles, interprofessionnelles, que l'on appelle « coresponsabilité », s'appuyant sur les organisations de proximité efficaces que peuvent être les U.L., que nous construirons l'avenir du syndicalisme spécifique de classe parmi les I.C.T.A.M., dans les conditions de redéploiement du capital qui s'opère actuellement.

Cela nécessite, à l'évidence, une prise en compte nouvelle de cet objectif par toutes les professions et notamment celles où nous sommes le plus fortement structurés (G.N.C., services publics, transports, cheminots, métaux...) afin qu'elles s'investissent dans ces objectifs. A cet égard, nous avons besoin de balayer l'idée selon laquelle, s'investir dans ces collectifs serait une simple contribution de solidarité pour d'autres professions sans bénéfices pour eux-mêmes. Aujourd'hui personne, aussi fort soit-il dans son entreprise, ne peut penser mettre en échec sur le fond l'offensive de sa direction si nous ne sommes pas en mesure d'élargir le rapport de force et la lutte bien au-delà de sa propre entreprise.

La priorité de l'activité de ces collectifs : syndicalisation UGICT-CGT à l'entreprise

1 Atteindre fin 1990, dans toutes nos organisations d'entreprises, 100 % de F.N.I. U.G.I.C.T. 90 placés à nos adhérents 89.

C'est possible si l'on considère que le nombre réel de nos syndiqués dans plus de 80 % des entreprises où nous existons ne nécessite pas plusieurs mois d'activité pour reconstruire notre potentiel de syndiqués. C'est indispensable si nous voulons, dès janvier, nous appuyer réellement sur nos syndiqués et non sur quelques militants pour déployer revendications, luttes, bataille des idées et adhésions à l'U.G.I.C.T.

2 Placer, dès janvier, le F.N.I. U.G.I.C.T. à tous les I.C.T.A.M. adhérents à la C.G.T. conformément à la décision prise par le 43^e Congrès et rappelée dans la lettre signée A. Obadia, M. Warcholak. C'est le moyen pour toutes les organisations C.G.T. à l'entreprise de se doter de l'outil, des forces, et de l'activité spécifique sans lesquels il n'y aura pas d'implantation et d'élargissement significatif de notre syndicalisme C.G.T. parmi ces catégories, ni redressement global des effectifs C.G.T., compte tenu du nombre, du rôle et de la place grandissante des I.C.T. dans l'entreprise et dans les stratégies patronales et gouvernementales auxquelles nous avons à faire face.

3 Coupler le placement du F.N.I. U.G.I.C.T. 90 à l'abonnement à Options-Quinzaine.

En particulier pour toutes les branches professionnelles et entreprises où Options n'est pas encore intégré à la cotisation de l'adhérent. S'appuyer pour ce faire, sur le projet d'adresse contenu dans Cadres Info U.G.I.C.T.

4 Élargir notre implantation U.G.I.C.T. dans les entreprises, là où existe la C.G.T. mais pas l'U.G.I.C.T., mais aussi là où la C.G.T. n'existe pas. Pour l'efficacité de notre activité en ce domaine, nous avons demandé aux U.F. d'élaborer des matériels professionnels synthétiques qui aident à l'activité de parrainage.

5 Engager une bataille de masse pour l'adhésion à l'U.G.I.C.T. C.G.T. qui n'en reste pas pour 90 au seul objectif de 100 % de syndiqués par rapport aux effectifs 89, mais vise au renforcement à la mesure des nécessités et possibilités ouvertes par :

— l'évolution de la participation de ces catégories aux luttes;

— la crédibilité des revendications et de la démarche démocratique proposées par l'U.G.I.C.T. à l'ensemble des I.C.T.

Donner la dimension nécessaire à cette bataille de l'adhésion, implique de dépasser l'investissement de quelques militants dans celle-ci pour donner à nos syndiqués le rôle moteur.

Cela nécessite dans toutes nos organisations U.G.I.C.T. de soumettre cette question et ses enjeux au débat parmi l'ensemble de nos syndiqués débouchant sur des initiatives concrètes de renforcement dans les bureaux, services, ateliers. Afin de parvenir à la généralisation de ces initiatives d'entreprises, nous avons proposé à chaque U.F., C.D. d'élaborer un plan d'entreprises dans lesquelles elles décident de s'investir en ce début 90, l'objectif étant de mobiliser toutes nos directions d'U.F. et C.D. dans ces initiatives d'entreprises (bureau, C.E.), mais aussi la direction nationale de l'U.G.I.C.T. (C.E., bureau, secrétariat).

L'U.G.I.C.T. est prête et souhaite répondre aux sollicitations en ce sens qui émaneront de nos U.F. et C.D.

6 Évaluer en ce début 90 par profession et par département nos besoins en matière de formation syndicale (formation de départ, stage U.G.I.C.T. de base, stage professionnel U.F.I.C.T., stage supérieur U.G.I.C.T., mais aussi stage moyen F.S.G.-C.C.E.O., stage supérieur C.G.T.), ainsi que session de formation de SEC à l'orga U.G.I.C.T.

7 Terminer le collectage des cotisations 89 et apurer les règlements aux différentes structures. Mettre en place une politique financière qui permette réellement en 1990 de réduire le décalage persistant entre placement F.N.I., règlement cotisation, ventilation aux structures.

Pour mettre en œuvre l'ensemble de ces objectifs, nous avons proposé que toutes nos U.F. et C.D. se fixent un plan de visite de toutes les entreprises que nous voulons toucher en 90 en prenant en compte que le mois de janvier sera décisif sur la dynamique que nous réussirons ou non à créer, et qu'en tout état de cause, c'est par expérience, lors des trois premiers mois de l'année que nous réalisons l'essentiel de nos forces pour l'année.

Congrès d'Unions locales : faire remonter systématiquement les informations au Secteur confédéral organisation

Un effort considérable a été entrepris et soutenu depuis plusieurs années sur la tenue régulière par l'U.L. de son congrès.

Ajoutons qu'au regard des comptes rendus qui nous parviennent, le taux de participation est plus important que les congrès précédents et le souci de se doter de directions opérationnelles est évident.

Ce constat est encourageant car il touche un domaine capital de la mise en œuvre du 43^e Congrès, celui de l'activité démocratique des organisations de la C.G.T.

Cette évolution positive se retrouve dans les syndicats dont les congrès se sont également accrus au cours de l'année 1989.

1990 doit donc amplifier cette démarche qui doit se concrétiser dans tous les départements : pas une union locale sans son congrès ou son assemblée générale. La responsabilité de chaque U.D. est engagée pour la réalisation de ce qui ne peut demeurer des années un objectif, mais qui, somme toute, est un acte normal qui rejaillit bénéfiquement sur les syndicats et sections syndicales qui font l'union locale et sur la vie de l'U.D.

Pas une U.L. ne doit « rester dans la nature ». L'investissement de l'U.D. est toujours nécessaire pour la réussite du congrès qui dépend indissociablement de sa préparation, son déroulement, ses prises de positions et l'élection des directions.

Mais il est évident que, selon les moyens dont dispose l'U.L. et les enjeux, cet investissement et sa qualité prennent des proportions différentes.

Les U.L. qui tiennent pour la première fois congrès où le secrétaire général est confronté à la tenue de son premier congrès, attendent une aide politique et concrète qui demande du temps aux membres de la direction de l'U.D. qui est chargé de coopérer avec cette U.L. Le faire, c'est exercer pleinement sa responsabilité de dirigeant de l'U.D. (dont l'U.L. est une organisation).

Adresser sans tarder au Secteur confédéral organisation : dates congrès et comptes rendus.

Vingt congrès sont programmés pour les deux mois de l'année. Ce chiffre est vraisemblablement en dessous de la réalité. Aussi, nous vous demandons de nous faire parvenir les dates de congrès dès qu'elles ont été fixées.

Le compte rendu du congrès nous intéresse (au verso modèle à expédier le plus rapidement possible au Secteur organisation avec double à l'U.D.). Ce n'est pas un acte administratif mais une démarche qui permet, à la confédération, à l'U.D., de connaître avec précision des informations clés de la vie de l'U.L. Et connaître c'est se mettre en capacité d'aider en additionnant et en faisant converger les efforts de chacun.

De très nombreuses U.L., qui ont tenu congrès en 89, n'ont pas fait ce geste. Mettez-vous à jour! Adressez-nous, par la même occasion, votre plan de travail.

Code Union locale :	Code Orga :	Type U.L. :	Région :
---------------------	-------------	-------------	----------

A REMPLIR PAR L'EXPÉDITEUR :

Nom de l'Union locale :	Adresse
.....	
..... Numéro de téléphone :	

Secrétaire général - Nom :	Prénom :
Adresse :	
.....	
.....	
N° de téléphone :	Fédération :
Statut permanent : Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	
Bénéficiant de temps syndical : Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	

Secrétaire Organisation - Nom :	Prénom :
Adresse :	
.....	
.....	
N° de téléphone :	Fédération :
Statut permanent : Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	
Bénéficiant de temps syndical : Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	

Date du congrès de l'U.L. - Prévu le		ou tenu le	
Nombre de délégués présents :		Nombre de syndicats présents :	
Nombre de membres élus :			
au secrétariat			
au bureau			
à la C.E.			
Y a-t-il :			
Un responsable à la politique financière :		Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Un responsable à la propagande :		Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Création d'antenne d'U.L. :		OUI <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Taux de la cotisation :		OUI <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>

(1) Document à retourner au Secteur confédéral organisation, 263, rue de Paris, 93516 Montreuil Cedex